

Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 19 février 2025 : adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Délibération N°	Titres	Sens des Votes
0	Compte-rendu des décisions prises par délégation du Conseil Municipal	Pour information
1	Approbation du Compte Financier Unique 2024 – Budget Principal – Commune de Sainte-Soulle	Délibération adoptée
2	Approbation du Compte Financier Unique 2024 – Budget Annexe « Commerces Place de l'Aunis »	Délibération adoptée
3	Affectation du résultat 2024 – Budget Principal – Commune de Sainte-Soulle	Délibération adoptée
4	Affectation du résultat 2024 – Budget Annexe « Commerces Place de l'Aunis »	Délibération adoptée
5	Modification de l'autorisation de programme – Crédit de Paiement (AP/CP) dans le cadre du projet de création d'une salle omnisports – Budget Principal – Commune de Sainte-Soulle	Délibération adoptée
6	Modification d'une Autorisation de Programme – Crédit de Paiement (AP/CP) dans le cadre du projet « Cœur de Bourg » – Budget Annexe « Commerces place de l'Aunis »	Délibération adoptée
7	Budget Primitif 2025 – Budget Principal – Commune de Sainte-Soulle	Délibération adoptée
8	Budget Primitif 2025 – Budget Annexe « Commerces Place de l'Aunis »	Délibération adoptée
9	Vote des taux d'imposition 2025	Délibération adoptée
10	Attribution des subventions aux Associations 2025	Délibération adoptée
11	Contrat de bail précaire de logement - location au 45 rue de l'Aunis	Délibération adoptée
12	Participation à la consultation pour la protection sociale complémentaire SANTE proposée par le Centre de Gestion de la Charente-Maritime	Délibération adoptée
13	Recrutement d'un agent à temps complet au Service Espaces Verts en Contrat d'accroissement temporaire	Délibération adoptée
14	Création d'un emploi permanent sur le grade d'adjoint administratif à temps complet	Délibération adoptée
15	Mise à jour du tableau des effectifs	Délibération adoptée
16	Acquisition d'une partie des parcelles du Bois de Longueil par la commune de Sainte-Soulle	Délibération adoptée
17	Budget Primitif 2025 – Budget Annexe « Cœur de Bourg » : Avance de la Commune aux Commerces : 200 000 €	Délibération adoptée



Affichée le 28 mars 2025